

Ou vous explique notre position



CSE du 25 juin, consultation sur le Document Unique de Prévention des Risques Psycho-sociaux

Explication de vote d'abstention pour la CFE CGC Métiers de l'emploi sur le DUERP HDF

Pour cette consultation du jour sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), la délégation CFE CGC Métiers de l'emploi a décidé de voter abstention. Cette décision reflète nos préoccupations et notre souhait de voir des améliorations concrètes dans la gestion des risques professionnels notamment dans le contexte actuel de la démarche d'efficience et de la grande réorganisation de France Travail.

Nos Observations sont :

1 - Prévention Insuffisante :

Nous constatons que le DUERP se concentre principalement sur l'évaluation et la cotation des risques, avec une approche proactive de prévention encore insuffisante. Dans le cadre de la démarche d'efficience et du projet de réorganisation, il est crucial d'intégrer une vision préventive pour garantir la sécurité et le bien-être de nos collègues. Ce projet de réorganisation est source de stress et d'inquiétudes chez nombre de nos collègues, qu'il est important de reconnaître, sans jugement, et de prendre en compte dès aujourd'hui

2 - Problèmes Récurrents :

Certains problèmes, comme les conditions de travail (chauffage, climatisation) et les risques psychosociaux, persistent sans solutions durables. Ces problèmes affectent quotidiennement nos collègues et nécessitent une attention particulière et des actions concrètes, d'autant plus dans un contexte de transformation où les conditions de travail sont perturbées.

3 - Besoin de Données Plus Précises :

Les données présentées manquent de détails spécifiques sur les actions mises en place et encore plus sur leurs résultats. Nous avons besoin d'indicateurs plus précis pour mesurer l'efficacité des actions et leur impact sur la réduction des risques, surtout dans un environnement en constante évolution comme celui de France Travail.

Reconnaisances des Avancées

Nous reconnaissons les efforts de la direction régionale et de ses équipes pour homogénéiser les cotations des risques et améliorer la culture de la sûreté, notamment à travers des partenariats locaux et des formations. Ces initiatives sont des pas dans la bonne direction, mais elles doivent être complétées par des actions plus concrètes et préventives, toujours en ligne avec la démarche d'efficience et le projet de réorganisation en cours.

En raison de ces préoccupations, nous votons abstention pour souligner la nécessité d'une approche plus préventive, de solutions durables aux problèmes récurrents, et de données plus précises pour une gestion des risques plus efficace et transparente. Nous sommes convaincus que ces améliorations sont essentielles pour garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous nos collègues, surtout dans le contexte actuel de transformation de France Travail



Vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet ou en échanger
Rejoignez-nous !

syndicat.cfe-cgc-hdf@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A partir de D1, coefficient 551 ou Statut public niveau 2.2



Techniciens, agents de maîtrise, cadres

